

Dépêche Reuters (déclarations Avolon sur avenir Boeing) + DERNIERE MINUTE Castel Viandes

Expéditeur : norbert jacquet (norbertjacquet@yahoo.fr)

À : anne-pascale.reboul@afp.com; philippe.massonnet@afp.com; dirred@afp.com; infogene@afp.com; societe@afp.com; politique@afp.com; eco@afp.com; social@afp.com; afptls@afp.com

Date : vendredi 6 mai 2022, 15:44 UTC+2

Reuters a diffusé une dépêche concernant des déclarations d'Avolon (troisième loueur mondial d'avions de ligne) sur les problèmes actuels de Boeing et l'avenir de cet avionneur en parallèle avec Airbus (1). Cela mérite réflexion.

Depuis la fin des années quatre-vingt Boeing sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce que je dénonce et ce que je subis. Je produirai, quand j'en aurai l'occasion, une **lettre recommandée avec AR qui m'a été envoyée, à la demande et pour le compte de Boeing, par un gros cabinet international d'avocats** au début des années quatre-vingt-dix (1991 ou début 1992). Cette lettre avait pour objet de me signifier que ce qui parvenait à Boeing de ma part était détruit sans être lu (l'original et des copies de sécurité de cette lettre dorment en divers lieux sûrs ; ma situation actuelle m'interdit de bouger le petit doigt à ce sujet).

Mais depuis 1922 la donne a changé : tout a été publié sur le Web à partir du 23 août 2004 et il est absolument impossible que Boeing soit dans l'ignorance de ce que j'ai publié (et pas que Boeing !). Il faut être naïf pour ne pas comprendre que **Boeing et le régulateur FAA se sont permis de prendre des risques très déraisonnables en matière de sécurité des vols parce qu'ils savent parfaitement ce qu'il se passe en la matière en Europe** (avec la participation active de la CEDH qui a fait des faux pour me faire jeter en prison, c'est quand même énorme).

Aux Etats-Unis une opération mains propres est en cours depuis trois ans, au plus haut niveau et dans une grande transparence (par exemple, quand quelques familles de victimes contestent la légalité d'un accord entre Boeing et le gouvernement des Etats-Unis après les deux crashes de 737 MAX les médias en parlent). En Europe des magistrats français continuent à falsifier les enquêtes sur les crashes aériens et ils continuent à s'acharner contre moi, activement aidés par l'AFP. Et la corruption fait des ravages au sein des institutions et des médias. **J'enfonce le clou avec une page de ce jour, 6 mai (2).**

Dernière minute Castel Viandes (3). J'en reparlerai, l'affaire n'étant pas terminée.

Norbert Jacquet

[Web général](#) - [Vidéos](#) - [Images / documents](#)

- [Justice française criminelle \(Boeing 737 MAX\)](#) (10 juillet 2020)
 - [La commission Bernalicis et les magistrats faussaires](#) (13 septembre 2020)
 - [Démocratie et justice française : où va l'Europe ?](#) (11 janvier 2021)
 - [Macron, l'armée, la justice : où va la France ?](#) (30 avril 2021)
 - [Jakubowicz, LICRA, Grand Orient de France \(crashes aériens\)](#) (28 février 2022)
- Profitez-en (18 avril 2022) : [Deux PDF pour "étouffer" la justice \(édition du 18 avril 2022\) !](#)**

(1) [Major aircraft lessor Avolon says Boeing has 'lost its way'](#)



Major aircraft lessor Avolon says Boeing has 'lost its way'

The head of the world's second-largest aircraft leasing company said on Thursday Boeing had "lost its way" and m...

(2) [Corruption : la justice française guère mieux que la russe](#)

Corruption, c'est bien plus qu'une infraction pénale. En droit correspond à un abus de pouvoir qui se matérialise par la prise d'un avantage indu, un paiement, un cadeau, une récompense. Mais dans tous les cas la corruption est ce qui fautive les règles du jeu démocratique, économique, au préjudice des citoyens ou des consommateurs. La corruption est donc bien plus qu'un délit, c'est une menace pour la démocratie. C'est pourquoi elle doit être combattue :

Corruption : la justice française guère mieux que la russe

Norbert JACQUET

La justice française passe son temps à enfermer celui qui dénonce la corruption (dans les enquêtes sur les catastrophes...)

(3) [Procès du groupe Castel Viandes : la reconnaissance du rôle du lanceur d'alerte par le procureur de la République](#)



francetv
info

Procès du groupe Castel Viandes : la reconnaissance du rôle du lanceur d'...

Le procureur pointe "un comportement irresponsable" et requiert 100 000 € d'amende pour la société et douze mois...